

MasterRoc[®] MF 906

Adjuvant réducteur d'eau haute performance pour remblais miniers cimentaires

Description

MasterRoc MF 906 est un adjuvant liquide haute performance spécialement conçu pour améliorer l'efficacité des mélanges de remblai cimentaires et simplifier les opérations de remblayage. Il améliore les propriétés rhéologiques des mélanges de remblai cimentaires, conduisant à des processus plus uniformes et contrôlés. L'adjuvant MasterRoc MF 906 réduit les pertes par frottement, diminue la quantité d'eau pour obtenir la consistance souhaitée et améliore la résistance à la compression non confinée (RCC).

Applications

- Remplissage en pâte cimentée
- Remblai hydraulique cimenté à haute densité
- Enrochement cimenté
- Remblai en granulats cimentés
- Remplissage de pâte de granulats composites

Caractéristiques

- Réduit les pertes par frottement dans les tuyaux
- Réduit les pressions de pompage et de distribution
- Améliore la stabilité rhéologique et améliore les propriétés d'affaissement et d'écoulement
- Réduit la teneur en eau du mélange de remblai (pour un affaissement donné)
- Augmente la solidité en place à tous les âges
- Réduit la perméabilité et le retrait du remblai durci
- Effet de mouillage rapide, mélange à haute efficacité et débits plus élevés

Avantages

- Optimisation du mélange et économies de coûts par réduction des liants (ciment, ciment au laitier, cendres volantes)
- Meilleure maniabilité des matériaux de remblai à base de ciment, nécessitant moins d'eau
- Résistances in situ plus élevées des matériaux de remblai
- Réduit le temps de cycle et augmente l'efficacité de la production

Données techniques

Forme	Liquide
Couleur	Incolore (jaunâtre clair à brunâtre)
Densité*	1,04 ± 0,02 g/cm ³ (64,9 ± 1,25 lb/ft ³)
pH*	8,5 ± 1
Teneur en chlorure	< 0,1 %
* Valeurs à 20 °C (68 °F)	

Directives d'utilisation

Dosage : La plage de dosage de l'adjuvant MasterRoc MF 906 peut être affectée par la teneur totale en matériau cimentaire du mélange et par la distribution granulométrique des matériaux de remblai. La plage de dosage normale de l'adjuvant MasterRoc MF 906 est de 200 à 1 000 ml/tonne (6 à 34 fl oz/tonne)



de remblai total. Des dosages en dehors de la plage recommandée peuvent être utilisés après avoir effectué des mélanges d'essai.

Procédure d'application : L'adjuvant MasterRoc MF 906 peut être distribué directement dans l'eau de gâchage ou dans le mélange mouillé au niveau du mélangeur de pâte. Cependant, l'adjuvant MasterRoc MF 906 ne doit PAS être appliqué directement sur le liant sec.

Notes sur le produit

Corrosivité : Sans chlorure, non corrosif : L'adjuvant MasterRoc MF 906 ne contient pas de chlorure de calcium ajouté intentionnellement ni d'ingrédients à base de chlorure.

Compatibilité : Lorsqu'il est utilisé en combinaison avec d'autres adjuvants fournis par Master Builders Solutions, chaque adjuvant doit être distribué séparément dans le mélange. Des tests en laboratoire sont recommandés avant utilisation.

Ne pas utiliser l'adjuvant MasterRoc MF 906 avec des produits contenant du bêta-naphtalène-sulfonate. Des comportements erratiques en termes d'affaissement, d'écoulement d'affaissement et de pompabilité peuvent être observés.

Pour des instructions sur l'évaluation appropriée de l'adjuvant MasterRoc MF 906 dans des applications de remblayage spécifiques, contactez votre représentant local de Master Builders Solutions.

Stockage et manutention

Température de stockage : L'adjuvant MasterRoc MF 906 doit être conservé à des températures supérieures à 5 °C (40 °F) et à l'abri de la chaleur excessive et de la lumière directe du soleil. Si l'adjuvant MasterRoc MF 906 gèle, décongelez-le à des températures supérieures à 2 °C (35 °F) et reconstituez-le complètement par une légère agitation. N'utilisez pas d'air sous pression pour l'agitation.

Durée de conservation : L'adjuvant MasterRoc MF 906 a une durée de conservation minimale de 12 mois lorsqu'il est correctement entreposé. Veuillez contacter votre représentant local de Master Builders Solutions concernant l'adéquation à l'utilisation et les recommandations de dosage si la durée de conservation de l'adjuvant MasterRoc MF 906 a été dépassée.

Emballage

L'adjuvant MasterRoc MF 906 est fourni dans des cubes de 1 000 kg ou en vrac sur demande.

Documents connexes

Fiche de données de sécurité : Adjuvant MasterRoc MF 906.

Autres renseignements

Pour plus de renseignements sur l'adjuvant MasterRoc MF 906 ou son utilisation dans le développement d'un remblai avec des caractéristiques

de performance spéciales, contactez votre représentant commercial local.

Master Builders Solutions crée des technologies pour l'industrie de la construction inspirant les gens à mieux construire. Nous sommes actifs dans environ 40 pays et exploitons 35 sites de production avec plus de 1 600 employés. Nous développons, produisons et commercialisons des adjuvants chimiques de haute qualité, ainsi que des technologies de base adjacentes, pour relever les défis d'aujourd'hui et soutenir un avenir décarboné. Nos collaborateurs sont essentiels et associent des technologies de pointe à un héritage de marque solide pour dépasser les attentes de nos clients et favoriser la création de valeur continue.

Avis de garantie limitée

Master Builders Solutions Admixtures US, LLC (« Master Builders Solutions ») garantit que ce produit est exempt de défauts de fabrication et qu'il répond aux propriétés techniques du « Guide de données techniques » actuel, s'il est utilisé conformément aux instructions pendant la durée de conservation. Des résultats satisfaisants dépendent non seulement de la qualité des produits, mais également de nombreux facteurs indépendants de notre volonté. MASTER BUILDERS SOLUTIONS NE DONNE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER CONCERNANT SES PRODUITS. Le seul et unique recours de l'acheteur pour toute réclamation concernant ce produit, y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations alléguant une violation de garantie, une négligence, une responsabilité stricte ou autre, est l'expédition à l'acheteur d'un produit égal à la quantité de produit qui ne répond pas à cette garantie ou le remboursement du prix d'achat initial du produit qui ne répond pas à cette garantie, à la seule discrétion de Master Builders Solutions. Toute réclamation concernant ce produit doit être reçue par écrit dans un délai d'un (1) an à compter de la date d'expédition et toute réclamation non présentée dans ce délai est abandonnée par l'acheteur. MASTER BUILDERS SOLUTIONS NE SERA PAS RESPONSABLE D'UN QUELCONQUE DOMMAGE SPÉCIAL, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF (Y COMPRIS LA PERTE DE PROFITS) OU PUNITIF DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT.

L'acheteur doit déterminer l'adéquation des produits à l'usage prévu et assume tous les risques et responsabilités y afférents. Ces informations et tous les conseils techniques supplémentaires sont basés sur les connaissances et l'expérience actuelles de Master Builders Solutions. Toutefois, Master Builders Solutions n'assume aucune responsabilité quant à la fourniture de ces informations et conseils, y compris dans la mesure où ces informations et conseils peuvent se rapporter à des droits de propriété intellectuelle existants de tiers, en particulier des droits de brevet, et aucune relation juridique ne sera créée par ou ne découlera de la fourniture de ces informations et conseils. Master Builders Solutions se réserve le droit d'apporter des modifications en fonction du progrès technologique ou des développements ultérieurs. L'acheteur du ou des produits doit tester le ou les produits pour s'assurer qu'ils sont adaptés à l'application et à l'usage prévus avant de procéder à une application complète du ou des produits. Les performances du produit décrit ici doivent être vérifiées par des tests et effectuées par des experts qualifiés.